



Strasbourg, 4 octobre 2017

CCJE(2017)3Prov5

## CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPEENS (CCJE)

### CONFERENCE EUROPEENNE DES JUGES

#### “Intégrité judiciaire et corruption”

Strasbourg, 7 novembre 2017  
AGORA, salle G 03

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

09.00 *Enregistrement des participants*

*Modérateur : M. Nils Engstad, Juge, Cour d'Appel de Hålogaland, Tromsø, Norvège, Président du CCJE*

09.30 **Ouverture de la Conférence**

- Mr Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
- Mr Nils Engstad, Président du CCJE

09.50 **Lutter contre la corruption judiciaire – conclusions et recommandations du quatrième cycle d'Évaluation du Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO)**

*Orateur : M. Marin Mrčela, Vice-Président de la Cour Suprême de Croatie, Président du Groupe d'États contre la corruption (GRECO)*

10.30 Débat

11.00 Pause-café

11.30 **Quelles sont les principales menaces à l'intégrité judiciaire dans les Etats européens?**

- ✓ *conflits d'intérêts (carrière des juges, activités secondaires et incompatibilités, engagement politique)*
- ✓ *pression (financière, politique) exercée sur les décisions des juges*
- ✓ *autres types de menaces*

Orateur (à confirmer)

11.50 **Comment prévenir la corruption et d'autres atteintes à l'intégrité judiciaire externes au pouvoir judiciaire ? Le rôle des pouvoirs exécutif et législatif**

- ✓ Règles juridiques
- ✓ Déclaration d'actifs/d'intérêts et contrôle

Orateur : (à confirmer)

12.15 Débat

12.45 Pause déjeuner

Modérateur : *M. Duro Sessa, Président de la Cour Suprême de Croatie, Vice-Président du CCJE*

14.30 **La responsabilité du pouvoir judiciaire dans la prévention de la corruption judiciaire**

- ✓ Formation judiciaire
- ✓ Règles éthiques
- ✓ Organisation interne et activités des tribunaux
- ✓ Discussions dans le pouvoir judiciaire

Orateur: *M. José Igreja Matos, juge à la Cour d'Appel de Porto, Portugal, Président de l'Association européenne des Magistrats (EAJ)*

14.50 Débat

15.15 **Comment répondre aux atteintes à l'intégrité judiciaire et à la corruption ?**

- ✓ Par la mise en place au sein de pouvoir judiciaire des codes de déontologie, de procédures disciplinaires, de sanctions
- ✓ Par le droit pénal
- ✓ Par la communication autour des atteintes à l'intégrité

Orateur : *Mme Aneta Arnaudovska, juge, Présidente de l'académie des Juges et des Procureurs de « L'ex-République yougoslave de Macédoine », Rapporteur du CCJE pour l'égalité de genre*

15.40 Débat

16.00 Pause-café

16.30 **Séance de clôture : que peut-on attendre d'un Avis spécifique du CCJE sur l'intégrité judiciaire et la corruption ?**

Débat général: avis et propositions des participants

17.00 Clôture de la Conférence – *conclusions principales par Mme Nina Betetto, juge et Vice-Présidente de la Cour Suprême de Slovénie, membre du Groupe de travail du CCJE, et M. George Birmingham, juge à la Cour d'Appel d'Irlande, membre du Bureau du CCJE*